

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MAIRIE de BEURLAY**

~~~~~  
**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 02 février 2023**

~~~~~

L'an deux mil vingt-trois, le deux février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2023

**Etaient présents :** Gérard GANDAUBER, Alain ROULIN, Olivier MACAUD, Jean-Michel CHARTRAIN, Sylvie DUMAND, Emmanuelle BOURGUIGNON, Annick MOUHE, Patrick COUDRAY, Sophie GUITTON

**Pouvoirs :** Justine LEMOINE a donné pouvoir Sophie GUITTON

Gaëlle DALAIS a donné pouvoir à Olivier MACAUD

**Absente excusée :** Delphine PECOUD

**Absent :** Alexis COTTY

Monsieur Olivier MACAUD a été élu secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du PV du 23 janvier 2023
- 2- Délibération d'actualisation du tableau du Conseil Municipal

**APPROBATION DU PV DU 23 JANVIER 2023**

M. Le Maire soumet à l'approbation aux membres du Conseil le procès-verbal du dernier conseil municipal.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Erratum concernant le PV du 23 janvier 2023 : Mme Emmanuelle BOURGUIGNON a indiqué « J'ai soulevé que c'était ambigu !! Pour les gens de l'extérieur, comment c'était noté, cela pouvait dire que nous avons voté pour que ce ne soit plus la commune qui paye ! »

Et souhaite ajouter qu'elle n'a pas voté concernant l'approbation du PV du 14 novembre 2022.

**DELIBERATION D'ACTUALISATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

M. le Maire informe les membres du Conseil que Mme Delphine PECOUD a envoyé un courrier à M. le Préfet indiquant son souhait de quitter sa fonction de 3<sup>ème</sup> adjointe mais pas de conseillère municipale.

De ce fait, 2 solutions s'offrent au conseil : remplacer Mme Delphine PECOUD au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint auquel cas par quelqu'un de même sexe, ou supprimer le poste de 3<sup>ème</sup> adjoint auquel cas les missions seront réparties entre plusieurs conseillers.

M. le Maire soumet au conseil s'il souhaite conserver le poste de 3<sup>ème</sup> adjoint.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, souhaite supprimer le poste de 3<sup>ème</sup> adjoint, à la majorité.

POUR : 3

CONTRE : 8

Les missions dévolues à Mme Delphine PECOUD par arrêté seront réparties entre Mmes Emmanuelle BOURGUIGNON et Sylvie DUMAND.

Le conseil municipal propose aussi d'indemniser les conseillers municipaux délégués de missions suite à la suppression des postes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoint, à savoir Jean-Michel CHARTRAIN, Alain ROULIN, Emmanuelle BOURGUIGNON et Sylvie DUMAND. Ils se verront attribuer une indemnité identique à chacun calculée à partir de l'indice 1027 applicable aux élus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

## **Tour de table**

### **Annick MOUHE**

- Les enfants qui mangent à la cantine se plaignent que les quantités ne sont pas suffisantes.

### **Olivier MACAUD**

- L'Assemblée Générale du Club liberty s'est déroulée le 25 janvier 2023, avec de nombreuses personnes et dans une ambiance conviviale.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h10